

ANNEXE 4 - CRITÈRES D'APPRÉCIATION FIXÉS PAR LE SCHÉMA DIRECTEUR RÉGIONAL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (SDREA)

LISTE DES CRITÈRES

Dimension économique et la viabilité des exploitations agricoles concernées	Pièces justificatives obligatoires
Bénéficiaire d'une dotation jeune agriculteur (DJA) ou d'une dotation nouvelle agriculteur (DNA)	<p>Copie du ou des diplômes agricoles ou tout autre document relatif à votre expérience professionnelle</p> <p>Validation du PPP ou copie d'accusé de réception de la demande DJA</p> <p>Présentation du projet global de votre d'installation couvrant les aspects économiques et environnementaux</p>
Structuration du circuit de commercialisation (membre d'une OP ou d'une coopérative, ou justifiant de contrats de commercialisation hors structures, ou commercialisant via des marchés de proximité)	Contrats en cours ou tout autre document justificatif
Adhésion à un GIEE	Convention d'adhésion
Membre d'une association foncière pastorale	Convention d'adhésion
Contribution de l'opération envisagée à la diversité des productions agricoles régionales, à la diversité des systèmes de production agricole et au développement des circuits de proximité	Pièces justificatives obligatoires
Production sous signe officiel de qualité et d'origine (SIQO) ou du label Cœur de Martinique	Copie du certificat délivré par l'organisme certificateur
Vente directe (sur l'exploitation ou en panier)	Descriptif des modalités de vente (fréquence, horaire,) et de communication
Production innovante ou prioritaire pour le territoire	Précisions sur la production et le marché correspondant
Éleveur engagé dans un programme de sécurisation du risque chlordécone.	Convention avec le GDSM
Projet intégrant la création ou le développement d'une petite unité de transformation	Descriptif technico-économique du projet et copie d'éventuelle autorisation d'urbanisme déposée ou obtenue

LISTE DES CRITÈRES

Mise en œuvre par les exploitations concernées de systèmes de production agricole permettant de combiner performance économique et performance environnementale	Pièces justificatives obligatoires
Production biologique (certifiée ou en cours de certification, maintien de la labellisation lors d'une extension ou de la reprise de terres déjà exploitées en bio)	Copie du certificat délivré par l'organisme certificateur
Production en cours de conversion biologique	Copie des démarches engagées auprès de l'organisme certificateur
Production à haute valeur environnementale ou autre labélisation	Copie du certificat délivré par l'organisme certificateur
Agriculteur engagé de manière régulière dans des programmes de formation (nombre de formations suivies dans les 10 dernières années)	Copie des attestations de formation ou tout autre document justificatif
Nombre d'emplois	Pièces justificatives obligatoires
Création nette d'emplois après l'opération (sous CDI, hors emploi du demandeur)	Attestation sur l'honneur
Impact environnemental de l'opération envisagée	Pièces justificatives obligatoires
Agriculteur engagé dans une démarche agroécologique (MAEC, écophyto...)	Tout document justificatif
Agriculteur bénéficiaire d'un contrat de transition et d'engagement agro-écologique	Copie du CTEA signé ou des démarches engagées.
Agriculteur engagé dans le réseau des fermes DEPHY ou réseau de référence pour l'élevage (REE)	Tout document justificatif
Structure parcellaire des exploitations concernées	
Distance routière entre le siège d'exploitation et l'opération envisagée	Fournir les plans permettant de situer la/les parcelle(s) demandée(s) par rapport au siège d'exploitation
Restructuration parcellaire (proximité avec des parcelles précédemment exploitées)	Fournir les plans permettant de la/les parcelle(s) demandée(s) par rapport aux parcelles déjà exploitées